

**Projet de communication pour Alter Prop, Tours – 28 et 29 octobre 2013**  
(Axe 2 : alternatives du développement durable ; cohésion sociale, préservation de l'environnement)

Anne d'Orazio  
Equipe Mosaïques, UMR Lavue (CNRS, 7218),  
Université Paris Ouest Nanterre la Défense  
Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-la Villette

Véronique Biau  
Centre de Recherche sur l'Habitat, UMR Lavue (CNRS, 7218)  
Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-Val de Seine

**L'habitat participatif, un nouvel enjeu d'urbanité ?**

Alors que les crises économiques et environnementales frappent de plein fouet les grandes aires métropolitaines, les questions du renouvellement urbain et du « faire la ville sur la ville » apparaissent plus que jamais comme centrales dans la gouvernance des territoires. L'impératif de conduire ce renouvellement dans le respect d'une certaine cohésion sociale et en limitant les effets de la ségrégation spatiale s'impose de plus en plus largement chez les acteurs publics. Dès lors le dynamisme territorial s'évalue tout autant dans la capacité des collectivités locales à produire de l'urbanisme de grand projet que dans leur disposition à inventer des modalités « économiques » de densification des tissus urbains existants et de requalification des quartiers en mutation. Dans cette forme de gestion de « crise » qui ne se limite pas à la question de l'accès au logement mais réinterprète la question du droit à la ville se négocient des pratiques alternatives de production de l'habitat.

A partir de deux recherches (*Habitats alternatifs, des projets négociés ?*, 2010 et *Habitat en auto-promotion, six cas franciliens*, 2012) et d'une dizaine d'études de cas, nous proposons d'interroger la manière dont se met actuellement en place un registre de coopération entre collectivités locales et groupements d'habitants. Les premières cherchent à valoriser du foncier souvent « endormi », de petite taille, complexe dans sa morphologie et peu attractif pour les opérateurs traditionnels (publics ou privés) tandis que les seconds se mobilisent et revendiquent de prendre en main la fabrication de leur cadre de vie. Largement inscrites dans les débats sur la durabilité des territoires, les circuits-courts et l'économie sociale et solidaire, ces formes de partenariats souvent inédites entre public et tiers-secteur ont permis en France, historiquement, le développement de l'habitat groupé autogéré dans les décennies 70-80 et impulse aujourd'hui la dynamique de l'habitat participatif.

Plus spécifiquement, nous montrerons comment ces opérations tout en intégrant les objectifs du développement durable (maîtrise de la consommation du territoire urbanisé, verdissement des parcelles, constructions sobres en énergie, intégration des filières environnementales, ....) s'inscrivent dans des conceptions ouvertes et partagées de la ville comme bien commun. Dès lors, ces initiatives mettent la pratique habitante au cœur de la fabrique de la ville tant dans ses capacités de mobilisation et d'animation locale que de production et de gestion pérenne du cadre bâti. Cette fabrique de l'ordinaire urbain doit souvent s'affranchir de l'expertise conventionnelle des productions routinières techniques pour expérimenter à travers une variété de bricolages des formes renouvelées du vivre-ensemble.